

Michel Casevitz

MÈTIS

chroniques étymologiques



LA VIE DES CLASSIQUES



Michel Casevitz

MÉTIS

Chroniques d'étymologie

Retrouvez-nous sur www.laviedesclassiques.com, premier portail dédié à
l'Antiquité et à l'Humanisme

© Les Belles Lettres/La Vie des Classiques 2016

MÉFIEZ-VOUS DES ÉTYMOLOGISTES !

S'occuper d'étymologie est une aventure périlleuse. Il y faut du doigté, du tact, de la délicatesse. Parmi les dangers qu'on y rencontre, le piège de la forme n'est pas le moindre. Par exemple, qu'en latin *calvus* « chauve » soit formellement superposable au grec *καλφός* « beau » n'engage pas à soutenir que du même radical **calv-* dérivait selon les langues « calvitie » et « beauté ». L'étymologie (=science de l'*étymon*, de la vérité des mots) doit prendre en compte les significations des mots dans la langue et dans différentes langues, si l'on veut découvrir une vérité commune à différentes formes d'un mot dans différentes langues.

Trouver une étymologie qui paraît évidente doit rendre prudent. Le cas du mot *synchrétisme* est un exemple qui nous paraît savoureux et jubilatoire. Si l'on consulte un récent et réputé *Dictionnaire historique de la langue française*, dû à A. Rey, M. Tomi, T Hordé et Ch. Tanet, dans l'édition enrichie par A. Rey et T. Hordé et parue à Paris en 1998, à l'article *synchrétisme*, on lit «... est emprunté au grec tardif *sunkrêtismos*, littéralement 'union des Crétois', d'où 'alliance de deux parties opposées contre un ennemi commun'. Le mot est composé de *sun* 'avec, ensemble' et de *krêtizein* 'agir en Crétois, être fourbe', les Crétois ayant la réputation en Grèce ancienne d'être faux : ce verbe est dérivé de *Krês*, *Krêtos*, 'Crétois'. » On admirera la confusion de la pensée : pour expliquer l'hostilité mutuelle que se manifesteraient les Crétois, on évoque la fourberie des insulaires et on passe à leur « fausseté », bref on ramasse en un tas douteux les traits de mauvaise réputation qui n'ont rien à voir avec l'objet de l'explication !

En fait le mot grec *συγκρητισμός* est attesté chez un seul auteur, relativement tardif ; c'est chez Plutarque qu'on le trouve, dans le *De l'amour fraternel*, 490 A-B :

Ἔτι τοίνυν ἐκεῖνο δεῖ μνημονεύειν ἐν ταῖς πρὸς τοὺς ἀδελφοὺς διαφοραῖς καὶ φυλάττειν, τὸ τοῖς φίλοις αὐτῶν ὀμιλεῖν καὶ πλησιάζειν τότε μάλιστα, φεύγειν δὲ τοὺς ἐχθροὺς καὶ μὴ προσδέχεσθαι, μιμούμενον αὐτὸ γοῦν τοῦτο τὸ Κρητῶν, οἱ πολλάκις στασιάζοντες ἀλλήλοις καὶ πολεμοῦντες

ἔξωθεν ἐπιόντων πολεμίων διελύοντο καὶ συνίσταντο· καὶ τοῦτ' ἦν ὁ καλούμενος ὑπ' αὐτῶν 'συγκρητισμός'.

« Il faut encore se souvenir de cette règle et l'observer quand des différends surgissent entre frères : fréquenter des amis et les voir alors plus que jamais, mais éviter leurs ennemis et ne pas les recevoir, en suivant sur ce point l'exemple des Crétois qui, fréquemment en lutte les uns contre les autres, voire en guerre, se réconciliaient et se coalisaient quand un ennemi de l'intérieur les attaquait. C'était là ce qu'ils appelaient le syncrétisme. » [Texte établi et traduit par J. Dumortier, avec la collaboration de J.

Defradas, Plutarque, *Œuvres morales*, tome VII¹, Paris, Les Belles Lettres (CUF), 1975. En note, l'éditeur indique : « Le mot grec συγκρητισμός, qui est peut-être un *hapax*, est attribué ici aux Crétois. Le terme syncrétisme, dans son acception moderne, ne remonte qu'au XVII^e siècle (Cotgrave, 1611). Il fut admis dans le dictionnaire de l'Académie en 1762.]

Les trois autres attestations du mot grec sont tardives – elles datent du XV^e siècle de notre ère - et corroborent les dires de Plutarque. Chez M. Apostolius, XV, 80 (Leutsch-Schneidewin, *Corpus Paroemiographorum Graecorum*, Göttingen, 1841, réimpr. Hildesheim, 1965, tome II, p. 647), on lit : Συγκρητισμὸν ἔχεις · εἴρηται ἐπὶ τῶν δι' ἀνάγκην συμμαχῶν γινομένων ἀλλήλοις · οἱ Κρητες γὰρ καθ' ἑαυτοὺς στασιάζοντες ὅτε στρατὸν ξενικὸν ἐώρων ἐπιστρατεύοντα τῇ ἑαυτῶν πατρίδι, συμμαχίαν καὶ ὁμαιχμίαν ἠσπάζοντο · ὅπερ συγκρητισμὸς ἐκλήθη. « On a *sugkrêtismos* : ç'a été dit pour ceux qui deviennent alliés les uns des autres par nécessité ; en effet les Crétois, qui se déchiraient les uns avec les autres, appréciaient, quand ils voyaient une armée étrangère s'attaquer à leur patrie, d'unir leurs forces et leurs armes, ce qui fut appelé *sugkrêtismos* 'union des Crétois'. » L'infinitif συγκρητίσαι est attesté par la *Souda* (s 1299 éd. Adler) qui le glose ainsi : τὰ τῶν Κρητῶν φρονήσαι « épouser les sentiments des Crétois ». L'*Etymologicum Magnum* (p. 732, éd. Kallierges, *s.u.* συγκρητίσαι) est plus prolix : συγκρητίσαι λέγουσιν οἱ Κρητες, ὅταν ἔξωθεν αὐτοῖς γένηται πόλεμος · ἐστασιάζον γὰρ αἰεί. Δοκοῦσι δὲ πρῶτον ὑπὸ Ῥωμαίων δουλωθῆναι κατὰ τὸν Μιθριδατικὸν πόλεμον · εἶλεν δὲ τὴν νῆσον ὁ κληθεὶς Κρητικὸς διὰ τοῦτο. « Les Crétois disent avoir fait l'union des Crétois quand il leur survient une guerre de l'extérieur ; car ils se déchiraient sans

cesse. Il semble qu'ils aient été pour la première fois été soumis lors de la guerre de Mithridate ; celui qui fut appelé pour cela Crétois s'empara de l'île. » Revenons au bon sens : dans les langues modernes, le syncrétisme n'a rien à voir avec les Crétois. Il implique l'idée de mélange, de fusion. Certes, un linguiste de qualité, J. Wackernagel, examinant le mot à propos du « syncrétisme des cas », a semblé approuver et justifier Plutarque (*Vorlesungen über Syntax, mit besonderer Berücksichtigung von Griechisch, lateinisch und deutsch*, I, Bâle, 1920, p. 301-302) : selon lui, le mot ne pouvant être mis en rapport avec le verbe que son sens dans les langues modernes évoque, κεράννυμι - car on aurait alors un dérivé en *kra-*, non en *krè-*, il faudrait accepter l'explication donnée par Plutarque. Wackernagel rappelle aussi que les verbes dérivés de noms de peuple, tels Ἑλληνίζειν et Λακωνίζειν, sont à la base de dérivés nominaux abstraits, tels Ἑλληνισμός et Λακωνισμός : il suppose donc le verbe συγκροητίζειν (supposé par l'infinitif συγκροητίσαι) à la base de συγκροητισμός. Mais les verbes du type Ἑλληνίζειν ne paraissent pas fournir de base pour des composés (cf. P. Kretschmer - E. Locker, *Rückläufiges Wörterbuch der griechischen Sprache, mit Ergänzungen von Georg Kisser*, 3è. Tirage, Göttingen, 1977, p. 607-722).

En fait, il ne faut pas perdre de vue le rapport de sens entre *sugkrêtismos* et *sugkerannumi* « mélanger ». C'est ici qu'il faut mentionner un très bel article, vieux de plus de quarante ans et que les étymologistes des langues modernes ont ignoré constamment. Il est dû à Angel Pariente, un savant espagnol, et a paru dans *Emerita, revista de linguística y filología clásica* (37 – 1, 1969, « SUGKRHTISMOS », p. 317-321). En espagnol, comme en français, le mot *sincretismo* / syncrétisme, employé à l'origine dans le domaine religieux, puis philosophique, a servi en politique, en psychologie et en linguistique. Les dictionnaires étymologiques se sont souvent contentés de trouver un calque formel en grec ancien, où le mot n'a rien à voir avec le sens actuel du mot. Le Littré, prudent, indique que le mot vient du grec 'avec' et du verbe 'mélanger'. Le *Trésor de la langue française* (tome 15, Paris, 1992) définit le mot comme « union de deux anciens ennemis contre une troisième personne » et parle à la fin de l'article d'un emprunt au grec συγκροητισμός « union de deux Crétois ». On pourrait multiplier les exemples (même l'article de l'*Encyclopedia Universalis*, tome 21, Paris, 1990, dû à D. Sabbatucci, essaie de montrer la continuité entre l'ancien mot grec et le syncrétisme moderne).

Il nous semble avec Pariente que le sens du mot syncrétisme dans la langue moderne est en rapport originellement avec le verbe συγκεράννυμι « mélanger avec », et particulièrement avec l'adjectif verbal σύγκρατος (avec alpha long) ; ajoutons que le raisonnement de Wackernagel manque de rigueur et s'apparente à un sophisme : en effet le verbe Κρητίζω signifie seulement « parler comme un Crétois » (on le trouve chez Dion Chrysostome, auteur relativement tardif) ou « faire le Crétois » (c'est-à-dire, selon la réputation de ces insulaires, « mentir »). S'il avait fallu dire « unir les Crétois », on eût créé un composé dont l'un des termes eût appartenu, par exemple, à la famille de συλλέγω ou de ἀθροίζω, « réunir ».

Le grec συγκρητισμός dérive certes de συγκρητίζω, lui-même dérivé de (συν-) κρατος, et le verbe qui signifie « mélanger, opérer une fusion » et qui, appartenant à la langue technique (philosophique), a, comme l'indique Pariente, une forme ionienne (l'*alpha* long ancien est passé à *eta*, sans revenir à *alpha* après *rho*, à la différence de l'attique), ce qui est fréquent dans la *koinè* ionienne-attique. Ainsi c'est le sens même du verbe συγκρητίζω qui est en cause ; l'explication de Plutarque ne vaut que pour une union temporaire et accidentelle, alors que *syncrétiser* implique que les éléments réunis et fusionnés ne peuvent plus être ensuite distingués.

La formation et le sens du mot syncrétisme s'opposent à l'explication de Plutarque, dont on peut se demander si l'auteur lui-même y ajoutait foi (qu'Érasme la reprenne dans une lettre à Mélanchthon, citée dans l'article de D. Sabbatucci cité *supra* : *aequum est nos quoque συγκρητίζειν* ne prouve que la culture de l'humaniste). Il s'agit peut-être d'une étymologie à la manière de Platon et qui sert d'appui à une démonstration fondée, comme suppose Pariente, sur les sonorités ou l'étymologie populaire, sans être nécessairement prise au sérieux par son inventeur, en tout cas sans qu'il faille aujourd'hui se laisser encore séduire par elle sans réflexion.

DES CLERCS ET DES LAÏCS

Qui se souvient de *La trahison des clercs*, livre-pamphlet publié par Julien Benda (1867- 1956) en 1927 ? Ceux qu'il attaquait, c'étaient les intellectuels qui trahissaient les idées désintéressées, vérité, justice, raison, et qui sacrifiaient à « une passion de race, de classe ou de nation » ou les trois à la fois. Cet emploi du mot *clerc*, qui s'est imposé aujourd'hui est opposé à l'emploi du mot dès ses origines, qui le rattachent à une religion, et l'amène à se détacher des mots originellement apparentés, *clergé*, *clérical* et aussi *cléricalement*. En outre, l'opposition ancienne entre *clerc* et *laïc* est aujourd'hui oubliée.

Clerc et *laïc*, les deux mots viennent du grec puis du latin qui nous les a transmis. Le mot *clerc* descend du grec κλήρος, -ου, masc. (cf. DÉLG sv), signifiant à l'origine (depuis Homère) « l'objet utilisé dans le tirage au sort », « le sort », puis « objet du tirage au sort, terrain, propriété, part » et à l'époque classique il appartient au vocabulaire juridique, signifiant « propriété, héritage » (c'est encore le sens dans la *Septante*, *Deutér.* 9, 29, où Moïse s'adresse au Seigneur : οὔτοι λαός σου καὶ κλήρος σου « ils sont ton peuple et ton héritage » ; le mot est très fréquent dans la *Septante*) ; à l'époque hellénistique, en Égypte, le mot peut aussi désigner une charge échue, une fonction religieuse, et chez les chrétiens, « le clergé ». Parmi les dérivés, l'adjectif κληρικός, -ή, -όν a le sens juridique « qui a rapport au *klèros*, héritage » mais dans le langage ecclésiastique « qui a rapport au clergé ».

Jadis, le clergé étant seul cultivé et le peuple étant inculte, le *clerc* était lettré et le peuple illettré. Le *clerc* exerçait une charge, un office, et aujourd'hui encore, on connaît le *clerc* de notaire. Aujourd'hui, le *clerc* est devenu l'intellectuel, à qui on demande de penser et de donner les bons avis, de prendre ou non parti dans la vie des idées et le monde politique.

Face au *clerc*, aujourd'hui, le *laïc* est l'homme qui ne fait pas état de sa religion ou qui ne fait pas partie des autorités ecclésiastiques. Ainsi le *diacre*, par exemple, est un *laïc*, par opposition au *curé*. Le mot lui-même est également dérivé du grec : à l'origine, il y a le substantif λαός, -ού, masculin, attesté indirectement dès les textes mycéniens (par ex. dans le composé *ra-wa-ke-ta* = grec alphabétique dorien λαφαγέτας «

conducteur du peuple »). Tandis que δῆμος désigne le peuple enraciné, le canton (territoire et population), λαός c'est le peuple qui peut bouger, aller en réunion ou en guerre, c'est « une force qui va ». Les deux mots sont employés depuis les textes homériques, ils ont de nombreux dérivés et composés et sont bien représentés dans l'anthroponymie. Parmi les composés, le substantif neutre λήϊτον (Hérodote, 7, 197) désignait chez les Achéens « le lieu où va le peuple », « le bâtiment public », ce qui équivaut en ionien-attique, selon Hérodote lui-même, au πρυτανήϊον « le prytanée » (selon Plutarque, *Vie de Romulus*, 26 le mot équivaut à τὸ δημόσιον, cf. la glose du lexicographe Hésychius λ 163 λάϊτον· τὸ ἀρχεῖον, c'est-à-dire peut-être le bâtiment des autorités ou bien des archives). Parmi les dérivés, l'adjectif λαϊκός, -ή, -όν apparaît à l'époque hellénistique, dans des papyrus, au sens de « non-officiel, civil » ou chez des auteurs tardifs, au sens de « commun » pour du pain non consacré ou un lieu qui n'est pas consacré). Substantivé, ὁ λαϊκός désigne le laïc, celui qui n'est pas dans l'église constituée, officielle, et s'oppose à κληρικός « qui appartient au clergé », « cleric » (Justinien, *Novellae*, 6, 3). L'adverbe λαϊκῶς est attesté dans une inscription de Macédoine dès le premier siècle de notre ère, au sens de « collectivement » (*Suppl. Epigr. Graec.* 35, 747). On voit comment l'évolution s'est faite en français : le laïc est à présent une personne soit hors religions, soit un croyant hors « église ordonnée ».

Ouvrages de référence

CHANTRAINE P. : *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Histoire des mots*, Paris, 2^{ème} éd., 2009, sv κληρικός, δῆμος, λαός. (abrégé DÉLG)

Trésor de la Langue Française informatisé (abrégé TLF) à consulter en ligne.

Le Robert dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'A. REY, 2ème éd., Paris, 1998.

PED OU POD ?

Qu'est-ce qu'un *pédologue* ? Posez la question à vos connaissances. Ajoutez que ce mot a pour synonyme, paraît-il si l'on en croit un dictionnaire, *édaphologue*, mot très rare (pour ma part, je ne l'ai jamais rencontré). Le correcteur d'orthographe de mon ordinateur ne semble pas lui-même le connaître.

Ce *pédologue* a-t-il un ou des rapports avec le *pédéraste* ? Ou avec un *podologue* ? Avec un *podagre* ? À moins que ce ne soit avec un *pédagogue* ?

Arrêtons de jongler avec ces premiers termes de mots composés, ped(o)- ou pod(o)-. Le *pédologue* est un spécialiste des sols (grec τὸ πέδον, -ου), comme l'*édaphologue* (les deux mots ont été formés à partir du grec, τὸ πέδον, -ου « sol » et τὸ ἔδαφος, -ους, terme employé une fois dans l'*Odyssée* pour le fond d'un bateau puis en ionien-attique et dans la langue tardive pour désigner le fondement, le sol). Le *pédéraste* est un « amant d'un enfant » (sens ancien de ὁ παιδ-εραστής, -οῦ) ou plutôt aujourd'hui, un « amateur (peu recommandable) d'enfants », en fait de jeunes garçons (synonyme aujourd'hui : *pédophile*). Le *podologue*, lui, est un spécialiste du pied tandis qu'un *podagre* est « malade des pieds (on sait que Louis XVIII était *podagre*, on nous l'a toujours enseigné ; ἡ ποδ-άγγρα, -ας c'est « la goutte des pieds ») ; quant au *pédagogue* (grec ὁ παιδ-αγωγός, -οῦ), c'est le spécialiste qui s'occupe de conduire, de former les enfants à la παιδεία, à la culture.

Ainsi ces mots désignent des personnes s'occupant du sol, des pieds ou des enfants.

Le français a formé ses mots composés, termes techniques notamment, à partir de radicaux latins ou grecs, en se moquant de la clarté étymologique.

Le nom grec du sol, πέδον, *pedon*, (le sol : sur quoi se pose le pied) fournit le premier terme de composé français *pedo-* : le thème * ped- est tiré du nom du pied, ὁ πούς, ποδός. Les autres mots concernent directement le pied ou les enfants.

Dans les langues indo-européennes, le nom du pied est un « nom-racine » (un mot sans suffixe, qui se décline en ajoutant seulement les

désinences au radical, qui lui-même a un vocalisme radical qui alterne à l'origine, de même que la quantité de la voyelle du radical) : ped- est le vocalisme radical en latin, pod- en grec. Au nominatif, ped-s a un e long (le nominatif latin pes a conservé le e long, alternant avec le e bref du reste de la déclinaison) ; en grec, c'est pod-s avec o long. Ainsi à l'origine le latin a généralisé le vocalisme e, le grec le vocalisme o. L'alternance longue au nominatif / brève aux autres cas a été conservée à peu près en grec : πούς (la forme ancienne était πώς, qui existe en dorien), génitif ποδός.

Le mot grec signifiant « enfant » c'est ὁ ou ἡ παῖς, παιδός (ancien παῖς, -ιδος, apparenté au latin *puer, pueri*, masc.). En français, la diphtongue -αι- a été empruntée avec sa prononciation moderne / e/ et le radical 'αιδ- est donc devenu en français ped-, homophone de ped- provenant du « sol ».

La clarté de notre vocabulaire technique peut ainsi être troublée, notamment en matière de médecine. L'orthopédie n'a rien à voir avec le pied : le mot – qui n'apparaît en français qu'en 1741 selon *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française* – désigne la discipline qui apprend la correction des membres et en redresse les malformations ou déformations. Le second terme est formé à partir de *paideia* (éducation, enseignement) et ce mot a été ainsi employé en français sans référence aux enfants car *paideia* a été séparé de *pais*, enfant. Quant à *ortho-*, ce premier terme issu de l'adjectif ὀρθός, -ή, -όν « droit, dressé, redressé » est employé dans ce composé pour désigner la correction ou la rectification (des membres du corps).

La création des composés en français a été continue et diverse, elle a été faite sans méthode, parfois sans logique apparente. Pour en rester à ped / pod, nous parlons d'un *bipède* « qui a deux pieds » (composé à base de deux termes latins) mais l'être « qui est sans pied » est *apode* (composé à base de deux termes grecs). Le podologue, spécialiste des pieds,

est aussi souvent un pédicure (à base de deux termes latins). Encore heureux que les bases soient fournies par la même langue : chacun peut s'amuser à trouver des composés hybrides (souvent formés d'un terme latin et d'un terme grec servant de suffixe), type *médiathèque* ou *pochothèque*.

Pour en finir avec *ped*, j'évoquerai les *Mélanges* que ses amis et élèves ont offerts à Jean Taillardat en 1988 et dont l'un des titres (le premier titre est en grec : Ἡδίστον λογόδειπνον, citation d'Athénée [II^e – III^e s. de notre ère] : « Le plus agréable festin est un festin de mots » (I, 1, le composé est un *hapax* absolu) est *Logopédies*, mot ici pris en un sens inédit ; couramment, la logopédie (*logos* + *paideia*) est l'apprentissage de la parole (c'est l'équivalent de l'orthophonie) mais le titre signifie « jeux de mots » (le deuxième terme se réfère au grec παιδιά « jeu [d'enfant], amusement », dérivé lui aussi de *pais*) : c'est aussi en français un *hapax* absolu.

SUR LE PRÉFIXE *HÉLI-*

La langue française aime pour le vocabulaire technique à créer des mots composés ou plus rarement dérivés. Notre attention s'est portée, par curiosité, sur le préfixe *héli-*, variante du préfixe *hélico-*, à ne pas confondre avec le préfixe *héli(o)-*.

Hélio- est premier terme de composé de mots très courants, dérivé du grec ἥλιος, -ου, « soleil » : l'héliocentrisme décrit le système solaire où le soleil est au centre autour duquel les planètes tournent (par opposition au géocentrisme); l'héliographie consiste à reproduire des originaux transparents ou translucides sur papier aux sels diazoïques, tandis que l'héliogravure permet d'obtenir des formes d'impression gravées en creux grâce à une gélatine photosensible. La langue emploie pour ce mot l'abrégié *hélio*. On ne confondra pas avec l'appareil nommé *héliographe*, qui mesure la durée de l'ensoleillement. Le gemmologue connaît l'*héliodore*, un béryl couleur jaune d'or. On connaît, dans le domaine de la flore, l'héliotrope, plante « qui se tourne vers le soleil », ou en minéralogie, chalcédoine verte tachée de rouge. En chimie, l'héliotropine a l'odeur de la plante. Récemment a été créé l'adjectif *héliosynchrone*, concernant l'orbite d'un satellite artificiel. Dérivé de ἥλιος avec le suffixe (-ium), le gaz *hélium* a été ainsi nommé parce qu'il a été découvert dans l'atmosphère solaire ; son noyau a été nommé *hélion*.

Sans rapport avec ce préfixe *héli-*, il existe un autre préfixe *héli-*, qui abrège le premier terme de composé *hélico-*. À l'origine, il y a le mot grec féminin, ἑλιξ -ικος, « spirale ». Le mot a été appliqué en français à l'instrument de musique appelé, du fait de sa forme, *hélicon*. En grec ancien tardif, le mot désignait un instrument à neuf cordes. En français, l'hélicon désigne un instrument à vent et à pistons, en cuivre, de la famille des tubas, qui se porte enroulé autour du corps et reposant sur l'épaule ; il a été inventé à Vienne et a été introduit en France avant la fin du XIX^e siècle. Il se distingue du *soubassophone* (ou *sousaphone*) par son meilleur équilibre et aussi parce qu'il offre moins de prise au vent que celui-ci. Le soubassophone (créé en 1893 à Philadelphie) a été ainsi nommé en l'honneur d'un chef de fanfare, John Philip Sousa, nom combiné avec *bass(o)*, car c'est une sorte de contrebasse (cf. l'italien *cimbasso*, créé vers 1830, trombone contrebasse à pistons, qui se joue en étant assis). On sait

aussi qu'en Béotie il y a le mont Hélicon, Ἑλικῶν, -ῶνος, masculin (avec le suffixe de

toponyme -ῶν, -ῶνος), mont des Muses (cf. Hésiode), qui peut-être se rattache non pas à ἐλίκη, -ης, féminin, « saule » mais à ἔλιξ : ce serait la montagne «tortueuse».

Le premier terme de composé *hélico-* apparut au XIX^e siècle dans les années 60, avec le mot *hélicoptère*, appareil dont le brevet a été demandé en Angleterre puis en France. Le premier terme a existé en grec ancien (ainsi l'adjectif ἐλικοειδής, -ές, « roulé en spirale, tortueux » ; l'omicron est voyelle de liaison en fin de premier terme), le deuxième terme est le nom de l'aile, πτερόν, -ου, neutre : l'appareil est défini comme ayant une ou des ailes en pales, en hélice. Comme on sait, l'appareil sous sa forme la plus simple a une voilure comprenant « un rotor sustentateur et à l'arrière du fuselage un rotor anticouple » (Wikipédia, *s.u.* Hélicoptère). Des appareils assez proches existent aussi, *autogire* (ou *autogyre*), *gyroplane* (ou *gyroptère*).

Curieusement, le premier terme a été abrégé en *héli-* servant de préfixe signifiant par ou pour hélicoptère : ainsi ont été créés *héliport* et *héligare* (sur le modèle d'*aéroport*, *aérogare*), *hélitransport*, *héliporté*, *hélistation*. Très récemment ont été créés *hélitreuillage*, *hélitreuille* ; Le deuxième terme est fait à partir du simple *treuil*, mot qui, lui, provient du latin (*torc(u)lum*, par métathèse *troclum*, apparenté à *torqueo*, -ere, «tordre») ; treuil a d'abord désigné le pressoir à raisins, puis le lieu où se trouvait le pressoir, et le sens moderne (appareil de levage par « enroulement d'un câble sur un cylindre ») vient d'un type de « pressoir à corde s'enroulant sur un cylindre » (*Le Robert, dictionnaire historique de la langue française, s.u.*). Il y a quelques établissements qui sont spécialisés dans l'*hélitechnique*, une compagnie de transport s'appelle *Hélibéarn*.

Ces mots modernes en *héli-* montrent comment l'hélicoptère s'est peu à peu imposé dans la vie courante : la simplification du premier terme *hélico-* en est la preuve linguistique évidente, et on n'a pas craint la confusion avec le vieux *héli(o)*.

SUR LE RONFLEMENT

Décidément les mots croisés incitent à la réflexion linguistique. Dans *Le Monde* daté du mardi 7 avril 2015, la partie horizontale de ce qu'on appelle la potence (Horizontalement 1 + Verticalement I), faite de douze cases, proposait la définition suivante : « Grandes orgues nocturnes » (la partie verticale, dix cases, proposait « Rend le fauteuil encore plus confortable ») et la solution n'était pas musicale mais médicale : *ronchopathie* (en verticale, la solution était : *repose-pied*).

Le mot composé *ronchopathie* fait partie du vocabulaire technique dans le domaine médical. Le dictionnaire Larousse en ligne définit le mot ainsi : « ronflement pathologique pouvant entraîner un syndrome des apnées du sommeil ». Le premier terme du mot proviendrait, selon la même source du latin *ronchus*.

D'après le site Futura Santé, « le ronflement ou ronchopathie est le bruit provoqué inconsciemment par un dormeur. Le passage de l'air lors de l'inspiration fait vibrer les tissus mous du palais et la luette, ce qui provoque le bruit caractéristique et souvent irritant pour l'entourage.

Le ronflement n'est pas considéré comme une maladie car il est bénin et n'entraîne aucune complication, sauf lorsqu'il provoque des apnées du sommeil.» Remarquons simplement que le ronflement, banal, n'appartient pas au vocabulaire médical tandis que la *ronchopathie* fait partie des mots désignant une affection ou une maladie.

Le mot, si on en croit l'indication du Larousse, serait un composé *hybride* : le premier terme viendrait du latin, le second vient du grec. Ces composés sont fréquents en français (type *automobile* alors que les Grecs disent αὐτοκίνητο). Si on se reporte au *Dictionnaire étymologique de la langue latine (DELL)* d'Ernout et Meillet, *s.u. roncus*, -i, le mot (qui n'a pas de / h /) désigne, selon les auteurs du bruit, soit le croassement soit le ronflement. En latin, le verbe dénomiatif est *ronco*, -are. Le *DELL* ne mentionne qu'un composé, *ronch(h)i sonus* (au son de ronflement). Ce verbe, expressif, à base onomatopéique, a tendu à remplacer le verbe *sterto* et il est passé, comme le nom, dans les langues romanes (*rhonchus*, *rhonchare*, avec le nom d'agent *rhonchissator*). La base **rhonch-* a été

concurrentée par une autre base onomatopéique, * *runf-* (dont dérive le français *ronfler*).

Comme l'indique le *DELL*, le mot *roncus* est emprunté au grec et latinisé (d'où l'absence d'aspirées dans les textes, mais les glossaires ont les formes à aspirées). Le mot grec est ῥόγγος, -ου, masculin ; le verbe est ῥέγω (est attesté depuis Eschyle) ou ῥέγγω (depuis Hippocrate); le nom neutre ῥέγγος, ους (Hippocrate) désigne aussi le ronflement, la respiration stertoreuse. Cf. Chantraine, *Dictionnaire Étymologique de la Langue grecque (DÉLG)*, s.u. ῥέγω.

La ronchopathie (qui eût pu être la rhonchopathie, pour plus de pédantisme) est donc un mot composé dont les deux termes sont grecs. Le vocabulaire médical n'est pas ici aussi incohérent qu'il pouvait paraître.

SUR LA DÉNOMINATION DES COIFFEURS

Les artisans qui exercent de vieux métiers trouvent parfois que ces activités ont des noms trop banals et trop simples. Il est possible aussi que, la concurrence étant vive dans ces métiers, ils veuillent se distinguer les uns des autres. Toujours est-il qu'il y a une certaine volonté, plus ou moins consciente d'anoblir ces métiers en les affublant de nouvelles dénominations, qui leur donnent ampleur et hauteur, ou bien en désignant le lieu où ils exercent par un nom qui emprunte aux sciences. On sait ainsi, par exemple, que les pâtisseries officient dans un laboratoire. Mais un métier aussi ancien et courant que la coiffure a donné matière à des créations linguistiques assez étranges et savoureuses.

La diversité des noms grecs du poil ou du cheveu, telle que P. Brulé l'a rappelé dans son nouveau livre (*Les sens du poil (grec)*, Paris, Les Belles Lettres, 2015) m'a incité à examiner la liste des métiers qu'exercent en France ceux qui ne veulent plus être appelés coiffeurs. D'emblée on s'aperçoit qu'il s'agit toujours de mots composés (le deuxième terme pouvant être senti comme un quasi-suffixe).

Commençons par le *capilliculteur* (féminin *-cultrice*), mot que les dictionnaires indiquent comme synonyme de coiffeur, sans qu'on sache à quel moment il est apparu. L'ampleur du mot donne du poids à ce métier, rangé par son terme final parmi les métiers spécialisés, notamment dans les domaines de la terre ou de la mer : comme le paysan devenu agriculteur, le coiffeur acquiert ainsi de l'importance. De plus, le mot fait image : le capilliculteur favorise la pousse des cheveux comme le viticulteur pour la vigne moules (plus scientifique que le vigneron) ou le mytiliculteur pour les moules, l'ostréiculteur pour les huîtres, etc. Voilà le seul synonyme de coiffeur que le français a formé à partir du latin. Notons que le domaine d'activité est indiqué par *-culture* : ces mots entrent dans un système lexical cohérent.

Les autres composés sont formés à partir du fonds grec et donnent encore plus de profondeur scientifique au métier. Un certain nombre de coiffeurs s'intitulent trichologues ou eθειrologues, spécialistes de trichologie ou d'éθειrologie (aucun de ces mots ne figure dans le *Trésor de la langue française [TLF]*, le Littré a une entrée *trichologie*, avec cette définition : «

Traité des poils » . Le nom banal du cheveu est θρίξ, τριχός, féminin (nom- racine, c'est-à-dire sans suffixe). À strictement parler, la trichologie est une discipline médicale qui traite les maladies du système pileux (poils, cheveux, cils, etc.), qu'Il s'agisse des humains ou des animaux ; elle appartient au domaine conjoint de la dermatologie, de la cosmétologie et de l'endocrinologie. Le coiffeur trichologue se targue d'être pareil à un docteur : il est plus qu'un simple coiffeur. L'étheirologue (le premier terme provient de ἔθειρα, - ας, féminin, cheveux, mot poétique) est plus rare et donc plus impressionnant encore. Il (ou elle) se consacre « aux soins esthétiques et hygiéniques de la chevelure, de la barbe ou de la moustache » (selon la définition de l'*INSEE*).

Les autres synonymes de coiffeur sont anciens, désuets, familiers ou devenus sans objet : le *barbier* (on trouve aujourd'hui aussi une *barbière*, ce qui montre une renaissance du métier, mis à mal par le développement du rasoir électrique) est toujours aussi un coiffeur, celui-ci étant parfois *barbier* aussi. On trouve aujourd'hui dans les pays dits développés des coiffeurs qui refusent de raser la barbe, alors que dans les pays dits du Tiers Monde, les coiffeurs ne font pas la fine bouche devant cette activité. Le testonneur (dérivé de *tête*, ancien *teste*) ne se dit plus guère, il s'occupait d'arranger les cheveux ; le figaro est un peu ironique, feignant d'appeler artiste un tel artisan, avec cet arrière-plan littéraire qui le nimbe d'une auréole exagérée. Le perruquier n'a plus rien du coiffeur et se limite à fabriquer et à fournir des perruques, notamment dans les temps modernes où le traitement du cancer entraîne la chute des cheveux. Le pommadier est un synonyme familier rare de coiffeur, de même que le merlan, familier resté vivant en argot, mais on ne sait plus l'origine de cet emploi du mot merlan ; selon Littré, on appelait merlan les perruquiers quand ceux-ci étaient blancs de poudre, comme les merlans, poisson commun, de farine.

PATAUD, PATOU

Le mot *pataud*, attesté depuis le XV^e siècle, semble avoir été d'abord un nom propre donné à un chien (*Patault* dans un mystère du Moyen Âge, selon le *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^{ème} éd.) avant d'être, à partir du XVII^e siècle, un nom commun ou un adjectif (*pataud*, 8^e) s'appliquant à un chien (cf. *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1998, s.v.), court sur pattes et massif. Le mot semble, de l'avis général, formé à partir de *patte* avec le suffixe *-aud*, qui est souvent dépréciatif mais parfois admiratif (*finaud*, par ex.). Vite le sens est *lourdaud*, *maladroit*, pour un jeune chien puis pour n'importe quel chien ou être humain, et pour les manières, l'activité d'une personne, pour l'allure d'une chose... (voir le *Trésor de la langue française*, s.v. : on peut avoir l'air pataud, la démarche pataude, et on peut même qualifier de patauds des bancs comme fait Colette dans *Claudine s'en va*).

Le *Littré*, s.v. indique, à la rubrique étymologie, des formes dialectales : en normand *patoul*, *patou* ; en picard *patoul*.

La forme *patou* n'a probablement rien à voir avec le nom du chien berger des Pyrénées, le *patou* dont l'étymologie n'a probablement rien à voir avec ces formes dialectales. Les dictionnaires d'occitan (voir sur le site *Lexilogos*) ignorent le mot ; le dictionnaire de Louis Combes (Cantalausa), en 2002, traduit le français *pataud* par *patalo* ou *maladrechas*. Mais le *Tresor dou Felibrige*, dictionnaire provençalTfrançais (1878), connaît, p. 496, s.v. *pastour*, *pastou*, mot signifiant pasteur, pâtre, berger, le syntagme *Ca pastou*, glosé ainsi : chien de berger, en Béarn. On se trouve donc en présence de deux hypothèses sur les origines du mot *patou* : ou bien ce mot est en rapport avec les mots dérivant du latin *pastor*, comme l'affirme le *Trésor du Félibrige*, ou bien le chien *patou* est apparenté à *pataud* et donc à *patte*. La finale *-ou* ne pourraitTelle pas être une marque d'affection (voir *toutou*, *doudou*, *nounou*, dans le vocabulaire de la nurserie) ?

SUR LE VIEIL ARGOT DES LYCÉENS

Dans un temps déjà ancien (l'après-guerre, la IV^e République), les lycéens formaient une petite classe assez privilégiée ; ils fréquentaient le lycée à partir de la sixième jusqu'à la classe appelée aujourd'hui terminale, à l'époque philosophie, sciences expérimentales ou mathématiques élémentaires (en abrégé : philo, sciences ex, math'elem). On leur répétait qu'ils étaient favorisés, ce qui était vrai par rapport aux élèves qui quittaient l'école sans entrer au lycée ou qui quittaient le lycée après la troisième, ou encore qui allaient dans l'enseignement technique... Les lycéens étaient en grande majorité les enfants des bourgeois et leurs espoirs ; il y avait aussi quelques boursiers méritants.

Dans notre argot, le proviseur, qui dirigeait le lycée, était le *protal*. L'argot abrège (*pro*) (en ligne) et ajoute un suffixe. Dictionnaire parmi les plus simples, le Larousse donne ce sens du mot proviseur : « Fonctionnaire chargé de la direction d'un lycée » et précise que le féminin est directrice. Le fait est qu'on ne dit pas proviseure ni proviseuse. L'étymologie est simple : le latin *provisor* (nom d'agent dérivé de *provideo, ere*) désigne celui qui soit prévoit les besoins, soit y pourvoit ; en français, c'est non celui qui, dévoué, veille et surveille, mais celui qui dirige, un homme d'autorité, un « chef d'établissement » qui est l'intermédiaire entre la hiérarchie du ministère et le personnel enseignant et administratif ainsi que le gestionnaire des lycéens. Chez nos voisins d'outre-Quévrain, *provisor* désigne l'adjoint du préfet des études dans les athénées, établissement d'enseignement secondaire, c'est un fonctionnaire subalterne. Quant au suffixe -tal, il semble utilisé pour servir de clause au mot abrégé (ainsi, pour un pantalon, dont les jambes sont comme des fûts d'un arbre, on dit en argot *futal*, mot dont le -t- représente le t de *fût*, et amorce un suffixe -tal).

Je ne me souviens plus de la transformation que subissait le mot *censeur*. Le *censeur des études* (titre complet) était l'adjoint direct du proviseur. Son étymologie est claire : le latin *ensor* désignait un haut magistrat qui administrait et rédigeait des ordonnances. De fait notre censeur était un personnage austère et surtout chargé de blâmer, réprimander et punir. Je ne puis affirmer que nous ne l'appelions pas *sans-cœur*, mais ma mémoire me trahit certainement.

Le surveillant général, troisième de cette sainte trinité administrative, c'était, pour les argophones (néologisme que j'ose sans plaisanter tout à fait : sur argot, on consultera P. Guiraud, *Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris, 1982, p. 49-50, qui rappelle les étymologies du mot *argot* proposées par le *Bloch-Wartburg* et en propose une autre, à partir d'*argotier* signifiant mendiant ; pour ma part, *argo* (*t*) me paraît pouvoir provenir du grec *argos* « rapide »), le *surgé* : les deux syllabes initiales des deux composants du titre. Le personnage nous était le plus familier, il était des trois celui qui avait le plus de contact avec les élèves, et était moins craint que le sévère censeur.

Ainsi notre argot avait de la cohérence : les titres y étaient réduits (ou maintenus, dans le cas de *censeur*) à deux syllabes. Ce qui est confirmé par la transformation subie par le *directeur*, chef d'école, devenu le *dirlo* (je ne m'explique pas la syllabe finale). Quant au *principal*, autre chef d'établissement (pour un collège), j'ignore aussi si le mot était abrégé en argot, je le suppose sans pouvoir préciser.

SUR UN PROCÈS POUR DÉTÉRIORATION DE MATÉRIEL ROULANT

Dans *Le Monde* daté du 4 mars 2016, on peut lire le compte-rendu d'un procès jugé en appel, où un *graffeur* tente de faire revenir la justice sur sa condamnation en première instance pour avoir causé préjudice à la RATP en abîmant son matériel. J'ai d'abord pensé que le tort de cet accusé était d'avoir écrit ou gribouillé sur les voitures des rames de métro. Et que son activité était en vérité celle d'un *grapheur*, mot apparemment savant et donc laudatif pour le banal *tagueur*.

Ce *graffeur* avait été arrêté en flagrant délit par la « cellule antigraffiti de la police des transports », c'est ce que nous apprend le même article. Pour démontrer que le préjudice subi par la RATP était léger et ne méritait pas une lourde condamnation, le *grapheur* demandait qu'on introduise dans la salle du tribunal des « panneaux recouverts de la pellicule plastique utilisée sur les rames et *graffés* » ainsi que le « nettoyeur miracle *Grafforange* », ou encore des « vitres *taguées* à l'acide et repolies par un professionnel ».

Le vocabulaire employé dans cet article combine plusieurs familles de mots : le *tag* (mot et, en tant qu'art, pratique d'origine américaine, signifiant étiquette, marque, signature) est apparu sur les murs et les lieux publics à la fin du XX^e siècle et, en français, a donné naissance au verbe *taguer* (qui s'est imposé face à *tagger* ou *tagguer*), intransitif ou parfois transitif (on peut *taguer* une paroi) et au nom d'agent *tagueur*.

Le *tag* est en fait connu depuis l'Antiquité (en Grèce ou en Italie : Pompéi en offre maints exemples) : c'est un *graffiti*, mot emprunté à l'italien *graffito* (le français a adopté le pluriel qu'il a singularisé et même parfois muni d'un -s au pluriel). Le mot italien est un dérivé de *grafio* « stylet » qui est tiré du latin *graphium*, « stylet, poinçon », emprunté au grec *graphion* (γραφήιον) et qui s'est substitué à *stilus* ; la gémination du -f- est due à l'influence du verbe italien *graffiare*, signifiant griffer. Curieusement, le dictionnaire en ligne Larousse définit le *tag* comme « un graffiti tracé ou peint, caractérisé par un graphisme proche de l'écriture et constituant un signe de reconnaissance. » Disons que le *tag*, dans l'usage courant, désigne soit une signature soit un dessin, soit une signature formant dessin, et qu'il est tracé soit au pochoir soit à la bombe (de peinture).

Qu'on écrive *graffeur* ou *grapheur*, les mots remontent en définitive, par l'intermédiaire du latin, au grec *graphein*, signifiant à l'origine *érafler* (cf. aoriste γράψεν, *grapsen*, en *Iliade*, 17, 599), et plus communément *tracer*, *dessiner*, *peindre*, *écrire*. On évitera évidemment de confondre le *graffeur* ou *grapheur*, qui est à considérer soit comme artiste soit comme barbouilleur ou gribouilleur, selon votre humeur ou votre goût, et le *graphiste*, qui est, selon le dictionnaire en ligne Wikipédia, *s.u.*, un «professionnel de la communication qui travaille sur le sens des messages à l'aide des formes graphiques qu'il utilise sur tout type de supports .» Le *grapheur*, lui, n'est pas en principe un professionnel, et a du mal à se faire reconnaître comme artiste (en 2009 à Paris, au Grand Palais, il y eut une exposition intitulée «TAG, les lettres de noblesse», suivie l'année suivante d'une exposition-vente et aussi du livre *Tag au Grand Palais*, qui a permis, disait la publicité, de découvrir le « dernier art pictural de la fin du XX^e siècle. »

Éléments de bibliographie

TLF (Trésor de la langue française) s.u. graffiti

Ernout A. – Meillet A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, tirage de la 4^{ème} édition, augmentée d'additions et de corrections par Jacques André, Paris, 2001, *s.u. graphium*.

Chantraine P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Histoire des mots*, 2^{ème} édition, Paris, 2009, *s.u. γράφω*.

CREVÉS ET CREVETTES

Dans la revue *Le Hanneton*, livraison du 2 janvier 1868, parut « Qui veut des merveilles ? Revue de l'année 1867 », pièce en onze scènes, composée par P. Verlaine et Fr. Coppée (on trouve cette œuvre p. 20-38 des *Premiers vers* dans les *Œuvres poétiques complètes* de Verlaine, édition de 1951 par Y.-G. Le Dantec dans la Bibliothèque de la Pléiade, aujourd'hui revue, complétée et présentée par J. Borel), on lit dans l'*Épilogue*, p. 36, troisième de six quatrains, ce couplet qui fait parler « les petits crevés et les petites crevettes », les garçons d'abord et les filles ensuite :

« Nos vestons courts jusques aux nuques / Nous donnent un galbe parfait,
Et nos chignons font leur effet / Même sur les eunuques. »

Pour donner, j'imagine un poids égal aux deux genres, les poètes ont qualifié de petits les crevés pour faire pendant au diminutif (apparent) crevette et ajouté ensuite petites pour parfaire l'égalité de traitement, crevette n'étant plus senti comme diminutif. L'emploi du mot crevette doit s'expliquer par « attraction paronymique », comme dit le *TLF*, *s.u.*, « crevette » pour désigner le féminin du *crevé* ou du *petit crevé*, comme on voit dans les *Premiers vers* de Verlaine. La famille de mots à laquelle *crevé* appartient, autour du verbe crever, est riche de diverses dérivations. En consultant le *Petit Larousse illustré* (édition de 2000), on trouve la *crevaison* (fait de crever, résultat de ce fait), *crevant*, *-e* (éreinant, épuisant, ou qui fait crever de rire), *crevard*, *-e* (dont l'aspect famélique, maladif, laisse croire à une mort proche, mais aussi celui qui est « à crever, digne de crever »), *crevasse* (ouverte dans une surface crevée, un glacier, une peau), avec le verbe (se) *crevasser*, *crève-cœur* (peine qui inspire compassion ou pitié), *crève-la-faim*, mot dit à tort familier (miséreux). Un *crevé*, terme technique, est « une ouverture dans une pièce de vêtement et laissant voir la doublure ; mais la *crève* est le sentiment d'être près de crever, après avoir pris froid. Le *TLF* enregistre aussi le participe substantivé au féminin la *crevée*, mot employé en Suisse (référence datant de 1909) au sens de bévue, maladresse, cependant que le dictionnaire Larousse indique le verbe suisse *crevoter*, dépérir, mourir progressivement (le suffixe *-ot(t)er* évoque *chevrotter*, *grelotter*, etc.). Le participe passé *crevé* est employé couramment au sens d'éreinté, mort de fatigue ; on ne trouve pas dans le *Larousse* le participe substantivé *crevé* employé par

Verlaine et Coppée. Le mot désigne un jeune homme à la mode, à la vie nocturne endiablée et donc fatigante (le *TLF* parle de jeune homme efféminé, mais ce n'est pas évident), et qui le crève (on retrouve le mot en 1934 dans *Les célibataires*, p. 793 dans l'édition de la Pléiade, Romans, tome I, où Montherlant, l'emploie en insistant avec commisération ou cruauté sur l'aspect maladif du « jeune crevé, hâve, voûté, avec sa coiffure de rhétoricien », caricature de l'étudiant). Je ne crois pas que ce mot soit encore employé ainsi de nos jours ; remarquons en outre que ce mot désignant une personne qu'on raille est accompagné d'un qualificatif qui lui confère plus d'ampleur (gros, petit, jeune, cf. *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, 2^{ème} édition, Paris, 1998, *s.u.*, qui indique que *petit crevé* est attesté en 1667, sans plus de précision). Toute cette famille de mots dérive du verbe *crever* qui dérive du latin *crepare*, verbe expressif (à partir du radical onomatopéique) signifiant craquer, crever, fendre, éclater, péter (cf. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, 4^{ème} édition retirée et augmentée d'additions et de corrections par J. André., Paris, 2001, *s.u. crepo,-are*).

Qu'en est-il de la *crevette* ? Au sens propre, le nom de ce petit crustacé, est, selon *le Robert, dictionnaire historique de la langue française*, « la forme normando-picarde de *chevrette*..., d'ailleurs attestée au sens de *crevette* chez Rabelais (1552) » ; c'est dans le Quart Livre, ch. LX, (Bibliothèque de la Pléiade, texte établi et annoté par J. Boulenger, édition revue et complétée par L. Schéler, Paris, 1955, p. » , p. 706) que l'auteur donne la liste des offrandes que les Gastrolâtres offrent à leur dieu et dans la liste des produits de la mer ou d'eau douce, entre homards et dards. Comme la chèvre en effet, la crevette se déplace, si on peut dire, par « sauts et gambades ». Remarquons que de nos jours encore, le mot *chevrette* signifie crevette en pays cadien, anciennement acadien, en Louisiane, où elle fait partie de nombreux plats de la cuisine cajun.

Au sens figuré, la crevette peut désigner une femme toute sèche, plate, un paquet d'os, si l'on en croit Zola, dans *La joie de vivre* : (p. 160 de l'édition électronique, sur le site en ligne « passion lettres ») : « - Regardez-la donc sur le sable, si l'on ne dirait pas une vraie crevette ! Sans doute que c'est loin, et qu'elle ne peut paraître d'ici large comme une tour. Mais, enfin, il faut au moins avoir l'air de quelque chose... Ah ! voilà monsieur Lazare qui la soulève, pour qu'elle ne mouille pas ses bottines. Il

n'en a pas gros dans les bras, allez ! C'est vrai qu'il y a des hommes qui aiment les os... » Mais la « crevette humaine » peut aussi désigner une femme qui, gambadant et dansant, peut être considérée comme légère aussi de mœurs. On pense à la Môme Crevette, personnage de *La dame de chez Maxim's* de Feydeau (pièce dont la première eut lieu en 1899) : danseuse au Moulin Rouge, la Môme Crevette est naturellement de mœurs aussi légères que ses sauts et le docteur Petypon, qui ne sait même plus comment il a fait sa connaissance, dans une soirée de débauche où il a été entraîné, est obligé de la faire passer pour son épouse. La pièce est ainsi fondée sur des quiproquos créés par la situation. Par ailleurs, comme la crevette a été parfois désignée par l'expression sauterelle de mer, la sauterelle elle-même a pu désigner des filles ou femmes bondissantes. La langouste ou la langoustine ont servi aussi pour désigner la femme dans la langue populaire (dans un des derniers fils où apparaît Raymond Bussièrès, il appelle sa femme « ma langoustine »).

En grec ancien, le féminin κᾱρίς, -ῖδος (*karis, -idos*), qui signifie *crevette*, apparaît chez des comiques doriens avec un vocalisme de la première syllabe ου ou bien ω. Il est probable que ce vocalisme soit dû au rapprochement populaire avec le nom de la jeune fille, en dorien κούρα ou κόρα (attique κόρη). C'est ce que laisseraient penser les deux vers du fragment 26 du mime Sophron sicilien du v^e siècle av. J.-C. (éd. Kaibel = 25 éd. Kassel-Austin = 25 Rusten- Cunningham = 25 Hordern) :

ἴδε καλᾶν κουρίδων, ἴδε καμμάρων, ἴδε φίλα·

θαῖσαι μὲν ὡς ἐρυθραὶ τ' ἐντὶ καὶ λειοτριχιῶσαι

« Vois ! Quelles belles crevettes Vois, quelles écrevisses ! Vois, ma chère ! »

Admire donc comme elles sont rouges et douées de poils lisses ! »

Ce fragment nous a été transmis par Athénée de Naucratis (II^eme –III^eme s.), auteur des *Sophistes au dîner*, qui introduit ces vers ainsi (livre 3, p. 106 D, voir aussi 7, p. 306) : Sophron a nommé les crevettes (καρῖδας, cf. grec moderne γαρίδα, plur. γαρίδες) dans ses mimes féminins ainsi... livre 3, p. 106). Voir l'article κᾱρίς du *DÉLG* et l'article de Chantraine, « Le fragment 26 de Sophron et les noms grecs de la crevette » dans la revue *Maia*, 15, 1963, p. 136-142. Les crevettes sont comparées à des jeunes filles, par jeu de mots entre le nom de la crevette en dorien dans la graphie *ionienne* κουρίς et le nom de la jeune fille en dorien fait penser à κούρη dans la graphie ionienne.

La langue populaire des hommes, qu'on dit familière ou argotique, a toujours eu toutes sortes de manières pour désigner les femmes, surtout de façon dépréciative, en les dénigrant toutes ou une seule en particulier. Les noms (féminins) d'animaux sont très couramment employés pour cette pratique. Nous nous sommes contenté ici de quelques exemples significatifs.

JEUX DE MOTS

La création verbale obéit à tant de lois qu'elle paraît, à notre ignorance, arbitraire et infinie, alors que la logique la sous-tend presque toujours (c'est souvent quand on ne trouve pas la source du mot qu'on décrète qu'il a été créé sans raison et qu'on allègue, étourdiment, l'arbitraire du signe...).

On a souvent créé des mots en jouant avec les voyelles. Ainsi à partir du mot *mec*, personnage masculin, souvent employé avec un article et un complément du nom au féminin (Untel est *le mec d'Unetelle*) au sens de petit ami, fiancé (euphémisme souvent pour désigner un compagnon permanent mais non marié), dans les campagnes (dans le centre de la France, notamment en Corrèze), on a employé *mac*, qui n'est pas, alors, comme en ville, la forme apocopée de *maquereau* (souteneur, protecteur, *julot mie-de-pain*), mais simplement le petit ami ; c'est si vrai que d'une fille ou femme nantie d'un tel ami on dit qu'elle est *maquée* (si on fait dériver de *mac*, on doit jouer de la proximité heureuse de *maquereau* pour garder la gutturale dans le verbe dérivé), sans aucune allusion à la prostitution.

On peut aussi, dans le domaine de la création, jouer avec les syllabes à intervertir, bref à user de verlan ou de contrepèterie : un bel exemple de verlan est le vieux mot *jobard*, qui n'est plus guère employé, devenu dans la langue familière et sans grand changement de sens, *barjot* (je ne sais l'orthographe juste, en tout cas on n'écrit pas **barjod* mais on trouve **barjo* : le -d- ne se prononce pas dans *jobard*, sinon au féminin, mais *barjo(t)* en tout cas est épïcène). Pour *voler, dérober* quelque chose, on emploie familièrement, le verbe métaphorique *faucher* et sur celui-ci on a créé, formé par simple contrepèterie (aussi simple que la contrepèterie dite, avec condescendance, belge : *beau et chaud*) *chauffer* qui a le même sens (et n'a rien à voir avec le verbe dérivé de *chaud*).

Curieusement, alors que *jobard* est à la base de dérivés (*jobardise, jobarderie* sont parfois employés, *jobarder* signifie *duper, tromper*, cf. aussi au XIII^e siècle *enjobarder*, même sens), *barjot* n'a pas jusqu'à présent été fécond et reste isolé. Le *Trésor de la langue française* connaît le mot *jobard* (parfois *jobbard*), apparu en français dès le début du XIX^e siècle (mais *joubard* est attesté en moyen français, vers la fin du XVI^e siècle). Le

mot, signifiant « niais, sot, crédule » n'est plus courant depuis les premières années du XX^e siècle, Proust est apparemment le dernier écrivain à l'écrire. L'étymologie du mot n'est pas sûrement attestée. Le *Bloch-Wartburg* le fait venir « du nom du personnage biblique *Job*, qui a occupé l'imagination du peuple surtout par les railleries qu'il a eu à subir de la part de ses amis et les reproches que lui adressait sa femme». Jobard viendrait de *job* avec suffixe -ard, à sens dépréciatif. Pierre Guiraud (*Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris, 1982, s.v.) pense que le verbe *jober* (peu attesté) est une variante de *gober* ; l'anglais a *to job* « piquer du bec » et le *j* est en français le correspondant de *g-* impossible à palatiser devant vélaire (cf. en onomastique Jobert doublet de Gaubert).. Selon Guiraud, « le *jobard* est donc un *gobeur* qu'on « gave (en lui faisant tout avaler)». Quant à *barjot* (indiqué dans le *Wiktionnaire*, en ligne, comme mot créé en verlan), le sens est un peu différent de *jobard* : il signifie, je crois, « marginal, bizarre, hors-norme », certains glosent aussi « farfelu, timbré, fou, foldingue » et il est absent du *TLF* ; remarquons en outre qu'il est isolé, sans dérivé. Il existe un doublet abrégé, *barge*. Dans le *Wiktionnaire*, déjà cité, on dit que l'origine de l'usage de *barjot* serait peut-être liée à l'amiral du même nom, qui a commandé l'expédition française de Suez en 1956 : il nous semble que c'est une assertion ...farfelue.

D'Elpènor aux langoustes, en passant par Palinure : chutes funestes...

En matière de personnel, les épopées anciennes pratiquent le grand écart : il y a les héros, mais aussi les sans-grade, la piétaille. Dans l'*Odyssée*, celle-ci est représentée par l'un des compagnons d'Ulysse, à la fin du séjour chez Circé, lorsqu'un personnage n'apparaît qu'au moment de sa mort, le temps pour Ulysse (qui⁵ chez Alkinoos, raconte ses aventures) de le nommer (10, 550 – 560) :

Ὡς ἐφάμην, τοῖσιν δ' ἐπεπείθετο θυμὸς ἀγήνωρ. 550
οὐδὲ μὲν οὐδ' ἔνθεν περ ἀπήμονας ἦγον ἐταίρους.
Ἐλπήνωρ δέ τις ἔσκε νεώτατος, οὔτε τι λίην
ἄλκιμος ἐν πολέμῳ οὔτε φρεσὶν ἦσιν ἀρηρώς,
ὅς μοι ἄνευθ' ἐτάρων ἱεροῖσ' ἐν δώμασι Κίρκης,
ψύχεος ἰμείρων, κατελέξατο οἰνοβαρείων·
κινυμένων δ' ἐτάρων ὄμαδον καὶ δοῦπον ἀκούσας
ἐξαπίνης ἀνόρουσε καὶ ἐκλάθετο φρεσὶν ἦσιν
ἄπορρον καταβῆναι ἰὼν ἐς κλίμακα μακροήν,

ἀλλὰ καταντικρὺ τέγεος πέσεν· ἐκ δέ οἱ αὐχὴν
ἀστραγάλων ἐάγη, ψυχὴ δ' Ἄϊδόσδε κατήλθεν. 560

« Ainsi parlai-je et leur cœur entraînant obéissait, mais pourtant je n'entraînais pas de ce lieu mes compagnons sans dommages : Il y avait un certain Elpènor, le plus jeune et il n'était pas (du tout) excessivement brave au combat ni ferme d'esprit ; il s'en était allé à l'écart de mes compagnons dans la sainte demeure de Circé, désirant la fraîcheur, et s'était couché alourdi par le vin. Et quand bougèrent les compagnons, entendant du tumulte et du fracas, soudain il se dressa et oublie en son esprit de descendre en allant en arrière au grand escalier, il alla droit devant lui et tomba du toit, il se brisa les vertèbres du cou et son âme descendit chez Hadès. »

Les particularités linguistiques de ce passage sont remarquables ; il y a une cohérence du vocabulaire exceptionnelle, et la création verbale peut s'expliquer par ce trait : ainsi l'expression formulaire θυμὸς ἀγήνωρ apparaît de prime abord banale (9 exemples dans l'*Iliade*, 14 dans l'*Odyssée*, tous en fin de vers) mais, outre qu'elle fait référence à des héros de l'*Iliade*, elle rappelle un personnage de la même épopée qui porte ce nom (le Troyen Agénor, 12 exemples, fils d'Anténor, 8 exemples), elle sert à embrayer d'abord sur le verbe ἦγον (au vers suivant), amené par la première partie de l'adjectif, et sur le nom d'Elpènor, en 552, qui reprend le deuxième terme de l'adjectif. Ce nom propre fait partie de ces noms composés à deuxième terme –ήνωρ, -ορος, (cf. Chantraine, *DÉLG s.u.* ἀνήρ, voir aussi pour tous les anthroponymes homériques , H. von Kamptz, *Homerische Personennamen*, Göttingen, 1982) formés à partir de ἀνήρ, tels Ἀγαπήνωρ, le chef des Arcadiens (*Il.* 2, 609), Ἀντήνωρ (8 ex. dans l'*Iliade*), un des sages Troyens, Βιήνωρ (*Il.* 11, 92), un Troyen qui meurt au combat, à peine nommé, Δεισήνωρ (*Il.* 17, 217), un guerrier lycien, compagnon d'Hector, Ἐλεφήνωρ (*Il.* 2, 540 ; 4, 463), le chef des Abantes qui viennent d'Eubée, et qui meurt au combat (4, 470), Πεισήνωρ (*Il.* 15, 445), Troyen père de Cleitos, celui-ci mourant au combat, à peine nommé (15, 445 aussi), Προθοήνωρ (*Il.* 2, 405 ; 14, 449-474), chef béotien, blessé, Ὑπερήνωρ (*Il.* 14, 516 ; 17, 24), un Troyen tué par Ménélas, Ὑψήνωρ, nom du fils de Dolopion (*Il.* 5, 76), Troyen, mort au combat à peine nommé lui aussi, mais aussi nom du fils

d'Hippasos, guerrier achéen tué aussi au combat à peine nommé (13, 411). On a aussi au moins un exemple épigraphique d'un anthroponyme en –ήνωρ à Érythrées au IV^{ème} s. av. J.-C (cf. Bechtel, *HPN* p. 572 et aussi p. 152). Ainsi le nom d'Élpènor s'insère dans une série bien connue de composés archaïques, dont le mycénien présente au moins un exemple (*a-ta-no* = Ἀντάνωρ) ; ce nom doit être analysé en * (Ϝ)ελπ-ηνωρ) et pourrait être interprété, sous toutes réserves, comme « Homme d'espoir », ce qui serait ironique. Cet Elpènor n'est pas le seul personnage à n'apparaître, furtivement, qu'au moment de sa mort, mais c'est le seul à mourir ainsi loin des opérations, *motu proprio*¹.

Il y a aussi chez Homère des noms propres plus récents, composés à deuxième terme –ανδρος (les appellatifs sont post-homériques) : ainsi Ἀλέξανδρος (quelle que soit l'origine du mot, cf. Chantraine, *ibid.* à noter déjà en mycénien le féminin *a-re-ka-sa-da-ra* = Ἀλεξάνδρα) autre nom de Pâris, Ἄλκανδρος, un Lycien abattu par Ulysse (*Il.* 5, 678), Λύσανδρος, un Troyen blessé par Ajax (*Il.* 11, 491), Πείσανδρος, nom d'un Troyen, fils d'Antimaque (*Il.* 11, 122-133), nom aussi d'un chef myrmidon (*Il.* 16, 193), nom encore d'un Troyen qui attaque Ménélas et est tué par celui-ci (*Il.* 13, 601-618) ; mais dans *Il.* 6, 197 et 203, les manuscrits et un papyrus ont l'accusatif Ἴσανδρον comme nom d'un des trois fils de Bellérophon alors que Strabon (12, 8, 5 et 13, 4, 16) donne Πείσανδρον. Le nom du fleuve Σκάμανδρος n'est pas analysable. Dans l'*Odyssée*, où les anthroponymes féminins abondent, on note Κασσάνδρη (11, 422), fille de Priam ; et un autre masculin Πείσανδρος (18, 299 ; 22, 243 et 268), un des prétendants, fils de Polycor.

Elpènor mort ne disparaît pas. On le retrouve quand Ulysse descend chez Hadès, suivant les instructions de Circé, pour demander conseil à l'ombre du devin Tirésias qui lui indiquera comment revenir chez lui. Chez Hadès, après le sacrifice, la première ombre qui surgit est l'ombre de son compagnon Elpènor (11, 51 πρώτη δὲ ψυχὴ Ἐλπήνορος ἦλθεν

¹ Le personnage a inspiré à Giraudoux un charmant petit ouvrage : *Elpènor*, Paris, 1919, nouvelle édition 1926 (nombreuses réimpressions). L'œuvre comprend 4 chapitres, rédigés à différentes dates : Le Cyclope (1908), Les Sirènes (1912), Morts d'Elpènor (1919), Nouvelles morts d'Elpènor (1926). En exergue, l'auteur feint de citer le poème d'Homère : « C'est alors que mourut le matelot Elpènor. Seule occasion que j'aurai de prononcer son nom, car il ne se distingua jamais, ni par sa valeur, ni par sa prudence. HOMÈRE : *Odyssée*, *Chant X.* » Sur la Contre-Odyssée, telle que Giraudoux l'a conçue en écrivant *Elpènor*, voir J. de Romilly, « L'amitié de Giraudoux avec l'hellénisme », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, 1983, p. 191-197.

εταίρου), qui ne peut être en repos, puisque, comme Ulysse l'explique (52-61),

οὐ γάρ πω ἐτέθαπτο ὑπὸ χθονὸς εὐρουδείης·
σῶμα γὰρ ἐν Κίρκης μεγάρῳ κατελείπομεν ἡμεῖς
ἄκλαυτον καὶ ἄθαπτον, ἐπεὶ πόνος ἄλλος ἔπειγε.
τὸν μὲν ἐγὼ δάκρυσσα ἰδὼν ἐλέησά τε θυμῷ (55)
καί μιν φωνήσας ἔπεα πτερόεντα προσηύδων·

‘Ἐλπήνορ, πῶς ἦλθες ὑπὸ ζόφον ἠερόεντα;
ἔφθης πεζὸς ἰὼν ἢ ἐγὼ σὺν νηὶ μελαίνῃ.’

ὣς ἐφάμην, ὁ δέ μ’ οἰμῶξας ἠμείβετο μύθῳ·
[‘διογενὲς Λαερτιάδη, πολυμήχαν’ Ὀδυσσεύ,] (60)
ἄσέ με δαίμονος αἴσα κακῆ καὶ ἀθέσφατος οἶνος·

« il n'avait pas encore été enseveli sous le sol aux vastes chemins, car nous avons abandonné son corps dans la demeure de Circé, sans pleurs ni sépulture, puisqu'une autre tâche nous pressait. En l'apercevant, moi, je pleurai et le pris en pitié et je lui parlai en lui disant ces paroles ailées : : ‘ Elpènor, comment es-tu venu sous les ténèbres brumeuses ? À pied, tu as été plus rapide que moi avec mon navire noir.’ Ainsi parlai-je, et lui me répondit en gémissant par ce récit : ‘ Fils de Laërte, rejeton des dieux, industrieux Ulysse, ce qui m'a égaré c'est un mauvais sort ainsi qu'un vin en quantité indicible ‘. »

Après avoir exposé à Ulysse comment il était mort (62-65), Elpènor le supplie (66-78) :

Νῦν δέ σε τῶν ὄπιθεν γουνάζομαι, οὐ παρεόντων,
πρὸς τ’ ἀλόχου καὶ πατρός, ὃ σ’ ἔτρεφε τυτθὸν ἐόντα,
Τηλεμάχου θ’, ὃν μούνον ἐνὶ μεγάροισιν ἔλειπες·
οἶδα γὰρ ὡς ἐνθένδε κίων δόμου ἐξ Αἴδαο
νῆσον ἐς Αἰαίην σχήσεις εὐεργέα νῆα· (70)
ἐνθα σ’ ἔπειτα, ἄναξ, κέλομαι μνήσασθαι ἐμεῖο.
μή μ’ ἄκλαυτον ἄθαπτον ἰὼν ὄπιθεν καταλείπειν
νοσφισθεῖς, μή τοί τι θεῶν μήνιμα γένωμαι,
ἀλλά με κακῆναι σὺν τεύχεσιν, ἄσσα μοί ἐστι,
σῆμά τέ μοι χεῦναι πολιῆς ἐπὶ θινὶ θαλάσσης, @1 (75)
ἄνδρὸς δυστήνοιο, καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι·
ταῦτά τέ μοι τελέσαι πῆξαι τ’ ἐπὶ τύμβῳ ἐρετμόν,
τῷ καὶ ζωὸς ἔρρεσσον ἐὼν μετ’ ἐμοῖσ’ ἐτάροισιν.’

« Maintenant je t'implore au nom de ceux que tu as laissés derrière toi et qui ne sont pas présents, au nom de ton épouse et de ton père, qui t'a élevé quand tu étais tout petit, et au nom de Télémaque, que tu as laissé seul en ta demeure ; car je sais qu'en partant d'ici, en sortant de chez Hadès, tu mèneras ton bateau bien construit à l'île d'Aiaïé ; là, ensuite, seigneur, je te prie de te souvenir de moi : ne t'en retourne pas et ne t'éloigne pas en m'abandonnant sans pleurs et sans sépulture, de peur que je ne devienne pour toi un objet de colère des dieux, non, brûle moi avec toutes mes armes, entasse pour moi un tertre sur la grève de la mer grisâtre, pour informer sur un homme malheureux même la postérité. Accomplis cela pour moi et plante sur le tombeau un aviron, celui avec lequel je ramais de mon vivant au milieu de mes compagnons. »

À quoi Ulysse répond par une promesse, en un seul vers (80) :

‘ταῦτά τοι, ὦ δύστηνε, τελευτήσω τε καὶ ἔρξω.’

« J'accomplirai et exécuterai cela, malheureux homme. »

De fait, Ulysse, après être sorti de l'Hadès et revenu à l'île d'Aiaïé, fait, dès l'aube, chercher par ses compagnons le corps d'Elpènor chez Circé (12, 8-10 : ἦμος δ' ἠριγένεια φάνη ῥοδοδάκτυλος Ἥως / δὴ τότε ἔγῶν ἐτάρους προίην ἐς δώματα Κίρκης / οἰσέμεναι νεκρὸν Ἐλπήνορα τεθνηῶτα. / Δὴ τότε ἔγῶν ἐτάρους προίην ἐς δώματα Κίρκης) et procéder à ses funérailles (12, 11-15) :

Φιτροὺς δ' αἶψα ταμόντες, ὅθ' ἀκροτάτη πρόεχ' ἀκτὴ,
θάπτομεν ἀχνύμενοι, θαλερὸν κατὰ δάκρυ χέοντες.
αὐτὰρ ἐπεὶ νεκρός τ' ἐκάη καὶ τεύχεα νεκροῦ,
τύμβον χεύαντες καὶ ἐπὶ στήλην ἐρύσαντες

πήξαμεν ἀκροτάτῳ τύμβῳ εὐήρες ἐρετμόν.

« On abat vite des arbres, au plus haut du rivage, et nous procédons à ses funérailles, affligés, versant de chaudes larmes. Puis, quand le corps eut brûlé avec les armes du mort, nous élevâmes un tertre, dressâmes une stèle dessus et nous plantâmes au sommet de la tombe un aviron bien ajusté. »

Sans qu'on en sache plus sur les sentiments d'Ulysse lui-même sur Elpènor, on peut penser que les paroles du mort évoquant la famille d'Ulysse ont pesé pour qu'il accomplisse, vite, les rites propres à apaiser l'âme du malheureux. Dorénavant c'en est vraiment fini d'Elpènor, retourné à son anonymat...

L'Énéide, épopée latine qui rivalisa avec les poèmes homériques, présente ce qu'on peut appeler un personnage inspiré par Elpènor : il s'agit du Troyen Palinure. Entre les deux personnages, il y a des ressemblances et des différences. Parmi les ressemblances, le nom de chacun sonne non pas pareillement mais de façon proche, comme si Virgile avait fait variation sonore : Elpènor a pour suite consonantique LPNR cependant que Palinure a PLNR ; et Palinure (*Palinurus*) a les voyelles (timbres a, i, u) que n'a pas Elpènor (timbres e, è, o).

Personnages falots l'un et l'autre, ils ont une origine différente : alors qu'Elpènor est créé à partir d'une petite série de composés, le nom de Palinurus provient d'un toponyme : en Lucanie, le cap Palinurus, entre Vélie et Buxentum, avec une péninsule homonyme qui s'avance en mer sur 2 km, était sur le trajet qui menait Énée et ses compagnons vers le Latium. On donne une étymologie grecque à ce nom : * Παλίν-ουρος est composé de l'adverbe πάλιν « de nouveau, en retour » et du nom οὔρος « vent favorable » ; le cap Palinure est un lieu où souffle un « bon vent au retour » ou « de nouveau un bon vent »². L'hypothèse d'un sens originel « vent contraire »³ ne tient pas, car οὔρος ne peut être employé pour un mauvais vent. Le malicieux Martial (3, 78, 2) a proposé une étymologie scabreuse où le deuxième terme serait tiré du neutre οὔρον « urine » (ainsi Palinure serait « celui qui urine une seconde fois »).

Palinure apparaît dans l'*Énéide* au chant 3, 202 : il n'est que mentionné, sans que son rôle soit indiqué ; le poète dit qu'il ne peut distinguer le jour de la nuit, quand la flotte d'Énée contourne le Péloponnèse. Palinure est encore mentionné au vers 513 : loin d'être paresseux, il se lève en pleine nuit, pour étudier les vents, écouter leurs souffles et noter le cours des astres. Alors qu'il voit le beau temps venu, il donne le signal de la traversée : on voit qu'il a un rôle important même si on n'apprend pas encore sa fonction précise. Plus tard, quant les Troyens aperçoivent l'Etna,

² Cf. l'article d'O. Immisch, dans W.H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, III, 1, Leipzig, 1897-1902, s.u. Palinurus (col. 1295-1299). Palinure était devenu un héros local célébré à Vélie. On consultera aussi le *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* (LIMC), VII, 1, Zurich-Munich, 1994, s.u. Palinouros, p. 151 ; et en particulier, parmi les études citées, l'article d'A.G.McKay, « Vergilian Heroes and Toponymy : Palinurus and Misenus », *MNHMAI, Classical Studies in Memory of K.K. Hulley*, Chicago, 1984, p. 121-137. Je remercie Philippe Moreau pour son aide amicale.

³ Indiquée par McKay dans l'article cité dans la note précédente, p. 128. Mc Kay donne à οὔρος le sens incorrect de « vent ».

Anchise prévient la troupe de la proximité de Charybde et demande qu'on s'arrache de ces lieux :

*Haud minus ac iussi faciunt, primusque rudentem
contorsit laevas proram Palinurus ad undas.*

« Ils s'exécutent plus vite qu'on ne peut le dire , et Palinure le premier a fait virer à gauche sa proue qui mugit. » (vers 561-562)⁴. Au début du chant 5, Énée et sa flotte s'éloignent de Carthage et de Didon, et, au large, une tempête se prépare : c'est Palinure qui la presse et c'est alors (vers 12) qu'il est dit pilote (*gubernator*) ; à la fin de ce chant, Neptune apaise les flots en indiquant à Vénus qu'il permettra à Énée de parvenir à bon port, au prix d'un seul homme « qui paiera de sa tête le salut de beaucoup » (815) et Énée fait préparer les vaisseaux pour qu'ils reprennent leur route :

Princeps ante omnis densum Palinurus agebat

agmen; ad hunc alii cursum contendere iussi

« devant tous, lui en premier, Palinure menait la file serrée des vaisseaux ; les autres avaient l'ordre de diriger leur course à son exemple. » (833-834) Puis, en pleine nuit et plein repos des marins, le Sommeil, sous les traits de Phorbas se glisse en haut de la poupe où il apporte un « songe funeste » à « l'innocent Palinure », lui proposant de veiller sur la navigation à sa place. Palinure refusant, Sommeil lui « secoue tout autour du front un rameau du fleuve Oubli (*Léthé*) et rendu endormeur par la vertu du Styx. » À peine le repos avait-il commencé à détendre ses membres que le dieu le précipite dans les eaux « avec le gouvernail et un morceau arraché à la poupe⁵. » Palinure lance en vain un appel à ses compagnons, mais la flotte, dès lors que Neptune a reçu sa victime, poursuit sa course devenue sans écueils ; Énée sent que le pilote n'est plus à son poste et, le remplaçant, prononce

⁴ Nous citons pour tous les passages de *l'Énéide* la traduction de P. Veyne, Paris, 2013.

⁵ Détails inspirés de l'épisode de *l'Odyssée* (12, 403 *sq.*) où Ulysse raconte qui Libyco nuper cursu, dum sidera seruat,

exciderat puppi mediis effusus in undis. **339**

« Voici que s'avancait Palinure, le pilote qui, naguère, au cours de la traversée libyenne, était tombé de la poupe, tandis qu'il observait les étoiles, et avait été projeté en pleine mer. »

en deux vers l'éloge funèbre de Palinure : « ... tu seras étendu, cadavre nu, sur un rivage ignoré (5, 835-871).

Comme pour Elpènor après sa mort, on n'en a pas fini avec Palinure : au chant suivant, il s'avance, dans le Tartare, à la rencontre d'Énée (337-383) :

Ecce gubernator sese Palinurus agebat 337

Malgré l'obscurité, Énée reconnaît Palinure et l'interroge sur les circonstances de sa disparition, croyant qu'un dieu fut parjure; mais Palinure donne une explication rationnelle : il fut victime d'un accident et, au bout de trois jours passés dans la mer, il fut en vue de l'Italie, ce sont des guerriers qui l'ont agressé et il est resté cadavre sur le rivage (comme la Sibylle de Cumès l'avait dit, mais elle n'avait pas donné l'identité de ce corps, cf. 149-150) . Il demande donc à Énée de « jeter de la terre sur [lui] » (365) ou de l'emmener avec lui, ce que la prêtresse lui refuse : elle lui prédit un culte dans les villes proches et l'assure que son nom sera donné au cap où son tombeau sera élevé. (378-381) Palinure est apaisé et « se réjouit qu'une terre porte son nom. » (383). Rassuré, Énée poursuit sa marche dans le Tartare.

Dans les temps modernes, Palinure réapparaît subrepticement (comme appellatif et non lu comme nom propre): ainsi dans le dictionnaire de Littré (Paris, 1872-1877, réimprimé à Paris en 1959), tome 5, p. 1280. Il y a deux entrées (pour des mots absents du *Dictionnaire de l'Académie française* en 1872) :

palinure : *s. m.* Genre de crustacés auquel appartient [*sic*] le homard, la langouste. palinurins, *s. m. pl.* Famille des crustacés décapodes macroures, qui a pour type le genre palinure.

En fait, au début du XIXe siècle, des savants ont donné à des animaux, insectes et crustacés, le nom de Palinuridae : il semble que ce soit K. E. von Eichwald (1795-1876), Allemand de la Baltique et sujet de l'empire russe, qui ait donné le nom de *palinurini* à une section de la famille des crustacés décapodes macroures, qui a pour type le genre *palinure*, selon le *Dictionnaire raisonné, étymologique, synonymique et polyglotte, des termes usités dans les sciences naturelles*, publié par A.-J.-L. Jourdan à Bruxelles en 1837 (nouvelle édition). Mais c'est P.A. Latreille (1762-1833), entomologue et zoologue, successeur de Lamarck, qui a

imposé cette dénomination de *palinure* dans son *Histoire naturelle, générale et particulière des crustacés et des insectes* : ouvrage faisant suite aux oeuvres de Leclerc de Buffon, et partie du cours complet d'histoire naturelle rédigé par C. S. Sonnini / par P. A. Latreille, publié à Paris en 1802-1805.

On remarque que les naturalistes de cette époque ne séparaient pas les insectes et les crustacés : la présence d'antennes justifiait cette unité de classification. Mais pourquoi la référence à Palinure ? Assimilés à des insectes (encore maintenant, on parle d'araignée de mer...), les crustacés ont été considérés comme des animaux d'origine terrestre tombés à l'eau, comme Palinure. Aujourd'hui, les Palinuridae (spiny lobsters en anglais) sont une famille de crustacés connus aussi sous le nom de langoustes (il y a quelque quatre-vingts espèces, c'est le français qui limite le mot langouste à la désignation de la langouste rouge) ; ces animaux sont tous comestibles. Le mot langouste provient du latin *locusta*, sauterelle, la langouste était dite dans les temps anciens « sauterelle de mer ».

Les langoustes sont donc les derniers représentants du pilote Palinure, lui-même créé par Virgile pour rivaliser avec l'épisode d'Elpènor.

LES NOMBREUSES VIES DE ZOÉ

Curieusement il y a beaucoup de vies pour le mot Zoé. Ce qui n'étonne pas en fait puisque zoè est à l'origine la transcription du grec ζωή signifiant « vie » ; le verbe grec ζῆν « vivre » est formé à partir d'une racine * gwey- qui fonctionne avec un suffixe radical * -eH1 (> η) ou * -eH3 (> ω). Le traitement du groupe consonantique initial a abouti, pour *gwy- η- (base * gw yη-) à l'infinitif ζῆν (thème duratif) ; pour *gwy-ω (base *gwyω-) à l'infinitif aoriste βιώναι, «vivre» (thème ponctuel), donnant donc deux initiales consonantiques distinctes... Au passage, signalons que le jeu de mots auquel se risquent les Grecs, entre ζῆν « vivre » et Ζῆν(α), accusatif archaïque de Ζεύς (accusatif classique en attique : Δία) ne vaut pas rapport étymologique entre les deux mots, puisque le dieu, lui, est en rapport étymologique avec le latin dies « jour » (cf. l'accusatif en sanscrit dyam, correspondant exact du latin diem). Pour en revenir à ζῆν et βιώναι, on comprend ainsi le rapport en français entre les deux préfixes qui en sont issus, de sens identiques : zoo- (par exemple : zoologie, mot attesté depuis le XVII^e siècle et employé pour la branche des sciences naturelles qui étudie et classifie l'ensemble des animaux) et bio- (par exemple : biologie, mot créé à la fin du XVIII^e siècle, employé pour la science naturelle qui étudie les êtres vivants).

Les exemples des noms propres Zoé seront examinés ici d'un point de vue historique. Zoé a d'abord été un nom propre, un prénom. La première Sainte Zoé fut martyrisée, avec son mari et ses deux enfants, vers 187 de notre ère, à Attalia en Pamphylie (aujourd'hui Antalya, en Turquie. Encore récemment sa fête était fixée le 2 mai dans les calendriers (aujourd'hui, c'est la fête des Boris qui est indiquée). Il y a eu d'autres saintes Zoé, l'une en Palestine, à Césarée, au V^e siècle (fêtée le 13 février), l'autre à Rome, morte vers 286 (fêtée encore récemment le 5 juillet en Occident, le 18 décembre en Orient).

Il y a eu aussi des Zoé impératrices byzantines : au X^e siècle Zoé Carbonopsina (aux yeux noirs), quatrième épouse du basileus Léon VI le Sage, et au siècle suivant Zoé de Byzance ; ou russe au XV^e siècle, Zoé Paléologue, connue sous le prénom de Sophie, fille de Thomas Paléologue et femme du tsar Ivan III.

Dans les dernières années, il n'y a plus de Zoé figurant dans les calendriers. Mais il y a encore des Zoé célèbres, telle Zoé Oldenbourg,

romancière, auteur notamment de romans historiques situés au Moyen Âge, née en 1916 à Pétrograd (Saint-Petersbourg), prénommée à l'origine Зоя (Zoa), émigrée en France en 1925, morte en 2002. Zoé Valdès est aussi romancière, et scénariste, de nationalité cubaine. Les actrices Zooey et sa sœur Emily Deschanel sont Américaines (leur grand-père paternel est Français, sans parenté avec Paul Deschanel). Actrice aussi, Zoé Félix est Française, née en 1976 comme Emily Deschanel.

Noms propres encore, la pile atomique Zoé et la voiture à traction électrique Zoé. La pile Zoé (sigle significatif) fut connue de tous les Français, pour qui elle symbolisa la renaissance de la science nationale après la seconde guerre mondiale et sa place dans l'ère atomique naissante : Frédéric Joliot-Curie, premier dirigeant du CEA (Commissariat à l'Énergie atomique), organisme créé par de Gaulle en 1945, lança le projet en 1947. La pile, installée dans le fort de Châtillon, au sud de Paris, fonctionna à la fin de 1948. Ce fut le premier réacteur français à eau lourde refroidi au gaz, ce qu'indique son nom (Z pour zéro car sa puissance était très faible, O pour oxyde d'uranium et E comme eau lourde) ; le combustible était constitué de 1950 kg d'oxyde d'uranium (une partie, 185 kg en bidons, avait été stockée trois semaines en mai-juin 1940 dans une cellule de la prison de Riom (Puy-de-Dôme) avant d'être mise à l'abri en Angleterre pendant la durée de la guerre). La puissance de Zoé fut portée en 1953 à 150 kw et la pile, entre temps nommée EL1 (Eau lourde n° 1), fut arrêtée en 1976, remplacée par EL2 entrée en service en 1952 à Saclay.

Le nom de la voiture électrique Zoé de Renault semble arbitrairement choisi et ne rien signifier de particulier (des familles attaquèrent en justice la firme, estimant que leurs filles ainsi prénommées risquaient d'être ridiculisées, elles furent déboutées ; voir le compte rendu du procès dans Le Monde daté du 10 novembre 2010) : ce véhicule est commercialisé depuis 2013.

Les scientifiques spécialistes de carcinologie (c'est-à-dire de l'étude des crustacés, en particulier des crabes, *κράβιννοι*) ont défini la zoé ou plutôt les zoés, comme les larves des crustacés. À l'origine du nom, le naturaliste Louis-Augustin Bosc d'Antic (1759-1828), - souvent abrégé Bosc par les botanistes - : cet auteur, qui a travaillé dans tous les domaines de l'histoire naturelle, publia en 1802 à Paris une Histoire naturelle des crustacés, où il décrit un crustacé planctonique qu'il appelle zoé pelagica (= être vivant, animal de mer) en ignorant qu'il s'agit d'une larve. Déjà le naturaliste

hollandais Martin Slabber (Amusements naturels contenant des observations microscopiques, Harlem, 1778, en hollandais, cité par Cuvier dans la bibliographie de son ouvrage Le règne animal, III, Paris, 1830) avait parlé de cet animal qu'il avait observé ; en 1827, John Vaughan Thompson (1779-1847), médecin voyageur et naturaliste britannique, ayant capturé de petits organismes pélagiques avec un filet fait de mousseline, observa l'éclosion des œufs de tourteau, fit le lien entre les larves libérées et l'animal décrit par Bosc et les nomma « larves zoés ». Il y a une grande différence entre les différents stades de ces larves (qui muent plusieurs fois) et le stade adulte. Et il y a différents types de larves aboutissant à différents crustacés, crabes, crevettes, etc. Ce qui en somme est rassurant : la nature est multiple et multiples sont les formes de zoés... et de vies.

LES TRAINS D'ÉTÉ D'ANTAN

Connaissez-vous le Cévenol ? Vous devriez : à l'origine, la ligne de chemin de fer de Paris à Marseille passait soit par Lyon, soit par Clermont-Ferrand. Par Lyon, il y a maintenant deux lignes, celle qui passe par Dijon et la ligne de TGV. Par Clermont, la compagnie nationale a sectionné la ligne en plusieurs tronçons, qui nécessitent des changements (le mot transbordement évoquerait la dernière guerre, quand par exemple il fallait s'arrêter devant un pont détruit et passer sur l'autre bord en barque avant de monter dans un autre train). Depuis Clermont, on ne va pas jusqu'à Marseille d'une seule traite : on change soit à Nîmes soit à Alès. Entre Clermont et Nîmes, le train, appelé Cévenol peut être touristique avec des wagons très bien pourvus en vitres pour être panoramiques. De fait, la ligne permet de passer très près des gorges de l'Allier, de Langeac à Langogne, et le géographe ou le touriste sont émerveillés par la variété des paysages, des ouvrages d'art, tunnels ou viaducs, et par la richesse de la végétation.

Naguère, ou plutôt il y a quelque temps, la ligne était le trait d'union de petits patelins presque perdus : ainsi, par exemple, en Lozère, il y avait une petite gare, Chapeauroux, au bord de l'Allier, en Lozère, et le petit hameau qui lui fait face, sur la rive Nord, se nomme Le-Nouveau-Monde (fondé par les ouvriers qui travaillèrent sur le chantier de la ligne à la fin du XIX^e siècle, notamment sur le viaduc courbe qui a rendu la ligne célèbre) et se trouve encore en Haute-Loire.

Pour se rendre dans la région et dans ces villes ou villages des gorges de l'Allier, il y avait cette ligne où circulaient des trains à vapeur. L'été, on aimait se pencher par la fenêtre du compartiment, au risque assumé d'être aveuglé par des particules de charbon, les escarbilles. Ce mot désigne « un petit morceau de charbon, incomplètement brûlé, qui se mêle aux cendres d'un foyer ou d'une cheminée de locomotive » (cf. l'article du TLF, Trésor de la langue française, informatisé). À l'origine, le mot est attesté en 1667 sous la forme escabille, avant d'apparaître en 1780 comme escarbille. Le terme est régional, il fut d'abord employé dans la région de Valenciennes ; c'est le nom déverbal de escrabyll « gratter », emprunté au moyen néerlandais schrabben ou schrabbelen, « gratter, racler » (voir le Bloch-Wartbuch, Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, 2008, abrégé du FEW, Französisches Etymologisches Wörterbuch, de W. von Wartbuch, Bâle, 1922-1967, qui, dans le tome 17, p. 56 b, atteste qu'à

Nivelles, en Belgique wallon le mot était encore employé). À mon avis, l'épenthèse de r dans escabille est due à l'influence du mot charbon (de *carbo, -onis, masc. « charbon », diminutif carbunculus, -i, masc.). Le verbe escarbiller « enlever les escarbilles d'un foyer, d'un four » n'est plus guère usité.

À côté d'escabille, il existe un mot plus rare, le fraisil (le l final peut se prononcer), qui est employé dans la métallurgie : il désigne la poussière de charbon restant sur l'emplacement des meules de charbon de bois, ou le charbon pilé dont on saupoudre le moule où on jette la fonte, ou utilisé dans les hauts fourneaux. C'est aussi la cendre de charbon de bois, dans une forge. Le mot doit être une forme altérée de l'ancien français faisil « noir de charbon, mâchefer » (attesté chez Huon de Cambrai, vers le milieu du XIII^e siècle), sous l'influence du verbe fraiser, signifiant « écraser du bois ou du métal avec une fraise » ; à l'origine, le mot du latin populaire *facilis « qui vient du brandon », dérivé du latin fax, facis, fém. « brandon » (cf. l'article du TLF informatisé ; le mot brandon vient de l'ancien français brant ou brande, tison). Des poussières (de bois, de métaux) provenant du fraisage ont été dites fraisilles.

La littérature n'ignore pas l'escabille : de Tristan Klingsor en 1921, auteur de L'escabille d'or, au livre collectif Les marins écrivent à l'encre salée, réalités et imaginaire des gens de la mer, paru en 2015 (Paris, La Découverte, existe en version numérique), où l'on peut lire une nouvelle sur les marins qui travaillent dans la chaufferie, Marin d'escabille.

Un petit détail curieux à propos d'escarbilles : Dans le volume III d'un livre de 1811, Géographie physique, dû à trois auteurs, N. Desmarest, J.-B. Bory de Saint-Vincent et G. Tell Doin, on lit, p. 163 : « Ces escarbilles ou rapillos se trouvent à l'ouverture des cratères, parce que la flamme les élance au dehors surtout à l'ouverture des cratères, et même à un fort grand nombre de ces cheminées par l'accumulation des escarbilles ». Ce texte montre que la vulcanologie a bien connu les escarbilles, et que le vocabulaire des trains à vapeur provient de ce domaine et du travail du charbon ; mais quid des rapillos ? l'ordinateur renvoie... aux Amours d'Ovide, I, Élégie XIV, où, au premier vers (« Dicebam medicare tuos desiste capillos ! » = « Je répétais : 'Cesse de teindre tes cheveux' »), on trouve donc non pas rapillos mais ... capillos, l'accusatif pluriel du nom signifiant cheveu. Il faut, je crois, rectifier ce rapillos, incongru et inconnu, et corriger ce qui doit être une coquille : il faut lire lapillos, acc. pl. de lapilli, « petites pierres » (voir les articles de dictionnaires s.u. lave,

qui parlent de bombes, cendres et lapilli). À moins que les *rapilli ne soient une forme dialectale, commençant par l'autre liquide, ce qui me semble peu fondé, puisque je n'en ai pas trouvé d'autres attestations. Nous parlerons une autre fois du tender et du gazogène : encore à propos de transports un peu désuets.

LE DOUX CABOULOT

Il est des noms inséparables, pour diverses raisons, de leur déterminant, et qui font oublier qu'ils ont pu être autonomes et dépouillés. Il s'agit souvent de littérature, qui nous imprègne et nous obsède, ou d'histoire. Ainsi le rêve est souvent étrange et pénétrant, les sanglots longs, l'étrangleur anglais, l'espionne est une Mata-Hari. Le mot est comme un acteur inséparable de son rôle : Jules n'existe pas sans Jim et tous deux ne vivent que par et pour Jeanne Moreau, si bien que l'histoire « vraie » contée par H.-P. Roché (1879-1959) est moins vraie que celle qui est contée par le film et son réalisateur Truffaut : on est ému et que l'enfant de Jules et Jim soit Stéphane Hessel n'ajoute rien à l'enchantement de l'histoire au cinéma : la vérité est artistique. Comme on me le fait remarquer, on peut évoquer à ce propos la célèbre réplique du film de John Ford qui dit adieu au western, *L'homme qui a tué Liberty Valance* : « This is the West, Sir. When the legend becomes fact, print the legend. » (« On est ici dans l'ouest, monsieur. Quand la légende dépasse la réalité, alors on publie la légende. »)

Pour beaucoup, le caboulot n'existe que par l'expression « le doux caboulot », titre de la chanson (1931, musique de J. Lamanjat) dont les paroles nostalgiques et déchirantes sont de Francis Carco (1886-1958), de son vrai nom François Carcopino-Tusoli, qui a utilisé parfois le pseudonyme de Jean d'Aiguières, et qui n'est pas, malgré ce qu'on dit parfois, le frère de l'historien latiniste Jérôme Carcopino [1881-1970], auteur notamment de *La Vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, Paris, 1939, dont nous reparlerons peut-être un jour : leur point commun est leur origine corse, ils étaient cousins, le père de Jérôme était médecin, celui de François était inspecteur des domaines de l'État et tandis que Jérôme est né dans l'Eure, François est né à Nouméa.

Carco fut auteur de romans, dont le plus célèbre est *Jésus-la-Caille* (1914), il fut aussi journaliste et poète ; il fréquenta Montmartre et sa vie de bohème , avant et après la première guerre mondiale ; il y connut

notamment P. Mac Orlan (attiré comme lui par les milieux interlopes et les mauvais garçons, auteur de Rue Saint-Vincent, 1928) et R. Dorgelès (auteur du Château des Brouillards, 1923, et du Bouquet de Bohème, 1947, histoires de Montmartre), et chanta au cabaret de la rue des Saules, le Lapin Agile (nom tiré de l'enseigne peinte par A. Gill) du père Frédé (Frédéric Gérard, propriétaire du lieu et aussi maître de l'âne Lolo, qui ne se savait pas peintre). Ce lieu, situé dans le haut Montmartre, fut le modèle du « doux caboulot, fleuri sous les branches » : il évoque plus la guinguette que le café. Le mot caboulot, attesté à partir du milieu du XIX^e siècle, est à l'origine un mot d'origine franc-comtoise, signifiant une petite pièce, un « réduit obscur » (voir l'article du Trésor de la langue française informatisé, parmi les œuvres fournies en ligne par le Centre national de ressources textuelles et lexicales, CNRTL). Ce caboulot peut être une petite partie d'écurie, un petit cabaret, une petite chambre. Le mot est peut-être dû à la contamination de boulot « cabane, hutte » par cabane ; le suffixe – ot, a un sens diminutif et légèrement dépréciatif comme dans cachot, marmot, me semble-t-il. Le mot est passé dans la langue populaire, où il désigne à la fois un espace fermé réduit, un café, dont la clientèle n'est pas très huppée. La serveuse est la caboulote ou la caboulot(t)ière (cf. culotte > culottière). Comme synonymes, selon le CNRTL, on trouve le plus proche : cabaret, moins familier, où il y a comme au caboulot des artistes (poètes, chanteurs), et les débits de boisson que sont aujourd'hui le bistrot, la buvette, le café. L'estaminet, mot provenant soit de staminé « salle avec piliers » soit de stamen, « jeu du pilier », deux mots wallons, soit encore de staulle en wallon et stalle en flamand « étable », est un café ou une brasserie, en Belgique et dans le nord de la France (Flandre et Picardie). Le mastroquet, familier et vieilli, est un marchand de vin, ou le débit de boissons lui-même, il a un synonyme, le bistrot (origine controversée) sur lequel a été fait bistroquet, familier aussi, et on a abrégé en troquet, employé assez couramment dans la langue populaire. On cite aussi comme synonyme la bibine, mais dans l'acception « mauvais café » (cabine où l'on biberonne), le mot est passé d'usage, on l'emploie

dans le sens de mauvaise boisson, ou boisson tiède, au lieu de froide, et particulièrement en parlant de bière. Parmi les synonymes qu'on ne mentionne pas, on pourrait citer encore le boui-boui, théâtre, café-concert ou cabaret de piètre qualité, petit bal mal famé (mot venant de bouis, cloaque, maison de débauche). Ou encore le café-concert (abrégé caf'-conç'), le café chantant (c'est-à-dire café où l'on chante, cf. un article d'A. Debrunner, célèbre chez les philologues : « Verschobener Partizipialgebrauch im Griechischen. [Der Typus "café chantant" im Griechischen] ». *Museum Helveticum*, 1, 1944, p. 31-46). Presque tous ces mots ne sont attestés qu'à partir de la fin du XIX^e siècle, avec le développement de la vie urbaine et des proximités sociales. Mais la guinguette, (de guingue, « danse »), lieu où l'on danse et l'on consomme, mot typique de la Belle Époque (fin du siècle et années précédant le Grande Guerre), est un mot attesté depuis le XVII^e siècle, au sens de café populaire ; au XX^e, il désigne en particulier un établissement de la banlieue parisienne, au bord de la Marne, restaurant et bal populaire en même temps.

Le temps des caboulots n'est resté que dans les chansons, le monde montmartrois de Carco, Mac Orlan et Dorgelès a disparu (la Guerre de 1914-1918 l'avait profondément altéré), il reste cependant beaucoup de mots pour rendre le foisonnement de la vie des cafés et cabarets, même s'ils sont vieilliss pour la plupart.

Méfiez-vous des étymologistes !	3
Des clercs et des laïcs	7
Ped ou pod ?	9
Sur le préfixe héli-	12
Sur le ronflement	14
Sur la dénomination des coiffeurs	16
Pataud, patou	18
Sur le vieil argot des lycéens	19
Sur un procès pour détérioration de matériel roulant	21
Crevés et crevettes	23
Jeux de mots	27
Les nombreuses vies de Zoé	37
Les trains d'été d'antan	40
le doux caboulot	43

